

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil tenue au 45, rue Des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, jeudi le 3 septembre 2015 à 18h00.

ÉTAIENT PRÉSENTS : les membres du conseil, Antonin Brunet, Jean-Claude Boucher, Étienne Morin, Samy Thomas, Jean-Daniel Boileau et Denis Latour.

La directrice générale de Bowman Madame Mylène Groulx (par intérim) est également présente.

ÉTAIT ABSENT :

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Denis Légaré.

2015-09-202

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Antonin Brunet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-09-203

Adoption d'une résolution pour nommer une directrice générale / secrétaire trésorière (par intérim) durant l'absence de M^{me} Gratton

CONSIDÉRANT que la directrice générale / secrétaire trésorière en poste, madame Sylvie Gratton, a informé le conseil qu'elle était en arrêt de travail pour cause de maladie;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne peut pas opérer ses activités sans avoir une directrice générale en poste;

CONSIDÉRANT que la directrice générale de Bowman a été sollicitée par le conseil afin d'aider les employés en place pour structurer et organiser les tâches administratives durant l'absence de la direction

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE le conseil nomme, madame Mylène Groulx, directrice générale / secrétaire trésorière (par intérim) durant l'absence de madame Gratton, au taux horaire de 34.67\$.

ET QUE madame Groulx soit autorisée à signer les chèques avec la co-signature du maire, monsieur Denis Légaré, avec la Caisse Desjardins

ET QU' une copie de cette résolution soit acheminée à la Caisse Desjardins

2015-09-204

Levée de la séance

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

IL EST 18 h 14

Denis Légaré
Maire

Mylène Groulx
Directrice générale & secrétaire-trésorière
(par intérim)